



Communiqué de presse

Comité Interministériel des Villes : la Banque des Territoires réaffirme son engagement fort en faveur des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville en allouant 2 Md€ supplémentaires entre 2024 et 2030.

Paris, le 30 octobre 2023

A l'occasion du Comité Interministériel des Villes (CIV) du 27 octobre sous l'égide de la Première ministre, la Banque des Territoires réaffirme son engagement fort en faveur de la politique de la ville et sa capacité à agir pour réduire les fractures territoriales.

Partenaire historique de la politique de la ville, la Caisse des Dépôts, via la Banque des Territoires, est un des principaux financeurs des projets de transformation des quartiers avec 25 Md€ de prêts depuis 2004. La Banque des Territoires entend renforcer massivement son engagement aux côtés de l'Etat, des bailleurs sociaux, des collectivités et de tous les porteurs de projets prêts à investir dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Entre 2024 et 2030, elle augmentera son engagement de 30%, pour atteindre 2 Md€, (dont un tiers en fonds propres et deux tiers en prêts) pour financer les projets de développement urbains et faire levier sur les investissements publics et privés, dans le cadre des nouveaux contrats de ville.

Ces financements cibleront la transformation écologique (notamment l'adaptation des quartiers au réchauffement climatique) et le développement économique des quartiers, condition indispensable de la cohésion sociale.

Convaincue que ces quartiers sont dits difficiles en raison de l'ampleur, de la diversité et de l'intrication des défis à surmonter pour les transformer, la Banque des Territoires soutiendra plus particulièrement :

- **La construction des quartiers de demain**, à partir de ceux existants, en en faisant les fers de lance de la transformation écologique des territoires ;
- **L'égalité des chances d'avenir**, en renforçant la mobilisation pour les politiques d'insertion, d'emploi et de développement économique.

Outre son engagement sur l'ensemble des mesures annoncées lors du CIV la concernant, la Banque des Territoires a décidé d'accroître sa force de frappe sur deux versants : le financement des investissements des futurs contrats de ville et le développement de l'entrepreneuriat en lien avec Bpifrance.

En mobilisant 2 Md€ supplémentaires en faveur de la politique de la ville, la Banque des Territoires entend renforcer son soutien aux projets portés par les collectivités locales et le secteur privé dans les QPV ; et plus particulièrement :

- **Accompagner les projets de transformation écologique des quartiers**, avec une attention particulière à la nécessaire adaptation des QPV au réchauffement climatique, en cohérence avec le soutien déjà apportés à la démarche Quartiers Résilients portée par l'ANRU ;
- **Apporter un soutien financier déterminant**, en fond propres ou en prêts, dans des projets locaux renforçant le développement économique des quartiers et leur attractivité ;
- **Favoriser la mobilisation de l'investissement privé au service des QPV et leurs habitants** par l'effet levier rendu possible par l'apport de ses financements, et par le déploiement sur tout le territoire de la garantie européenne InvestEU, accordée par la Commission Européenne aux projets dans les QPV financés par les prêts de la Banque des Territoires ;

- **Encourager, avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) le recrutement auprès des collectivités de chefs de projets** chargés de l'ingénierie des contrats de ville en matière d'investissement et de développement économique

Pour développer l'entrepreneuriat et le travail indépendant dans les quartiers, la Banque des Territoires soutient en tant que bailleur de fonds, aux côtés de l'Etat, l'amplification du programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » porté par Bpifrance et doté de 456 M€ sur quatre ans, avec notamment comme ambition de :

- Détecter, informer et orienter les entrepreneurs des quartiers
- Accompagner et financer leurs projets (forfait accompagnement renforcé dans les réseaux, prêts d'honneur, fonds de fonds, Bourse French Tech)
- Déployer une offre d'accompagnement d'excellence pour les entrepreneurs à potentiel
- Impulser une nouvelle gouvernance de l'entrepreneuriat dans les quartiers avec la création d'un collectif des Entrepreneurs Quartiers 2030 et des comités locaux dans les territoires volontaires.

« Acteur historique de la politique de la ville, le groupe CDC accroît massivement sa force de frappe au service des quartiers prioritaires et de leurs habitants, en soutenant les projets portés par les élus locaux, qui sont en première ligne, et les acteurs privés qui s'engagent dans ces territoires. » déclare Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts. « La Banque des Territoires renforce son engagement financier dans les projets de transformation écologique et de développement économique qui seront portés dans les futurs contrats de ville. Plus que jamais, la Banque des Territoires est en appui des élus pour investir dans nos quartiers ! »

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr – 06 07 58 65 19